

# AUSTIN

PRINTEMPS 2008

Bulletin d'information de la municipalité d'Austin

## Rendez-vous : 28 juin

Le comité de coordination travaille activement à l'organisation de la troisième fête du village, qui aura lieu le samedi 28 juin.

Comme par le passé, la journée d'activités commencera par une **course de tacots**, à 12 h, sur le chemin Nicholas-Austin, à l'intersection des chemins Fisher et Millington. Nouveautés cette année, la course sera commanditée par le **Marché Austin** et les tacots seront fournis. Des bénévoles s'occuperont de leur construction et les mettront à la disposition de tous ceux qui veulent participer! Il y aura également une classe libre pour ceux qui souhaitent mettre leur génie à l'épreuve.

La course sera suivie de l'**inauguration du sentier planétaire**, dans une version nouvelle et améliorée, dont le point de départ se trouve au parc Fessenden, au carrefour.

L'après-midi se déroulera autour d'une foule d'activités au parc municipal : **jeux gonflables, d'adresse et d'eau, fermette, clown, maquillage pour enfants, jeu de golf, partie de pêche** (vrais poissons!), **et plus!** Aux **kiosques d'exposition et d'information** s'ajoutera une distribution de pousses d'arbres offertes gratuitement par l'Association

forestière des Cantons de l'Est. Il y aura une cantine sur les lieux toute la journée, et un bar à partir de 16 h. (Veuillez ne pas apporter vos consommations sur le site.)

À l'hôtel de ville, vous trouverez une **exposition collective** de peintures, d'aquarelles et de photos organisée par le comité culturel et une **exposition de courtepointes** faites par les courtepointistes du lundi, ainsi qu'une **vente aux enchères par écrit** au profit de la *Austin Women's Institute*, un organisme de bienfaisance qui appuie plusieurs bonnes causes.

Comme toutes ces activités vous creuseront à coup sûr l'appétit, nous vous donnons rendez-vous sous le chapiteau à 18 h pour le **méchoui** et une table de desserts alléchants. Brûlez ensuite les calories au son du **groupe rock Bad Boys** à 21 h, après une démonstration de danse en ligne par les participants au cours du mercredi. Et pour couronner la journée avec éclat, le traditionnel **feu d'artifice** sera allumé la nuit tombée.

UNE BELLE JOURNÉE VOUS ATTEND!  
VENEZ EN GRAND NOMBRE!

## Corvée de nettoyage

Des déchets de toutes sortes jonchent nos fossés et aucune ressource municipale ou autre personne n'a la responsabilité de les enlever. Qu'à cela ne tienne! Le comité d'embellissement en collaboration avec les comités des loisirs et de l'environnement organise une première corvée de nettoyage des fossés, au centre du village, le samedi 10 mai, beau temps, mauvais temps.

Nous invitons tous les citoyens à y participer! Rendez-vous à l'hôtel de ville, à 9 h, pour la distribution des gants, des sacs, etc. Un léger goûter sera servi dès midi à la salle communautaire.

## Vision à long terme

Quelqu'un a dit un jour « Tous ceux qui choisissent de s'établir à Austin espèrent être les derniers à le faire ». Autrement dit, en s'installant ici, les personnes choisissent un cadre de vie qu'ils aimeraient pouvoir figer dans le temps. Or, comme l'évolution est inévitable, la municipalité doit définir là où la communauté veut aller et aboutir dans l'optique d'une planification à long terme. C'est pourquoi elle entreprendra dans les mois qui viennent une démarche d'élaboration d'une vision stratégique qui rassemblera les citoyens autour d'une direction commune pour l'avenir.

## Sommaire

Nouvelles des comités.....	2
Patrimoine.....	3
Échos administratifs.....	4

# Nouvelles des comités

## Loisirs

Pour la troisième année consécutive, le comité des loisirs organise son **camp de jour** pour les 4 à 12 ans. Cet été, les enfants bougeront au rythme des thèmes de la santé et de l'environnement! Le camp se déroule dans la salle des loisirs de l'hôtel de ville et au parc municipal. Il s'échelonne sur sept semaines, au choix, du 30 juin au 15 août 2008, du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, sans interruption le midi. Un service de garde est également offert. Nombre limite de participants : 36. Date limite pour les inscriptions : 30 avril. La priorité sera accordée aux citoyens d'Austin, mais après cette date le camp sera ouvert aux municipalités voisines. (Voir tous les détails dans l'encart.)

Il y a quatre postes de moniteur à pourvoir. Nous cherchons des personnes de 16 ans ou plus, dynamiques, responsables et autonomes. L'expérience et la connaissance de l'anglais sont des atouts. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur C.V. à l'attention du directeur du camp de jour, M. Philippe D'Aragon, par courrier, courriel (en indiquant « poste de moniteur » en objet) ou par fax à l'hôtel de ville (coordonnées au verso) d'ici le 1<sup>er</sup> mai.

Ce printemps, le comité réinstallera le **sentier planétaire**, dans sa version nouvelle et améliorée, le long du chemin Fisher. Le lancement officiel aura lieu dans le cadre des activités de la fête du village le 28 juin prochain.

## Culturel

Le comité organise une **exposition collective** d'œuvres bidimensionnelles – peintures, aquarelles, photos, dessins, sculptures en bas-relief – à la salle communautaire de l'hôtel de ville. L'exposition qui doit débiter le 28 juin à l'occasion de la fête du village se poursuivra jusqu'au samedi culturel à l'automne. Le comité invite tous les artistes amateurs et professionnels austinois à soumettre des pièces. Un jury spécialement formé fera une sélection en fonction de divers critères, dont le médium et l'espace disponible, afin d'assurer une exposition équilibrée. Toutes les personnes intéressées sont priées de communiquer avec Denise Breton, au 819-843-1398.

Le comité met la dernière main à son **dépliant sur les cimetières** d'Austin. À ce jour, 17 ont été recensés! Ce sera un document riche d'histoire sur les traditions mortuaires des catholiques et des protestants et sur nos ancêtres. La publication sera lancée au cours du samedi culturel à l'automne.

Rappelons que vous pouvez vous procurer tous les dépliants historiques du comité en vous adressant à l'hôtel de ville d'Austin au 819 843-2388 ou y accéder sur le site internet de la municipalité au [www.municipalite.austin.qc.ca](http://www.municipalite.austin.qc.ca).

## Communications avec le citoyen

Une nouvelle **séance de discussion ouverte des citoyens** avec le conseil municipal aura lieu le samedi **5 juillet, de 9 h 30 à 12 h**. Ce rendez-vous annuel offre aux citoyens d'Austin une occasion de s'informer des dossiers de l'heure à l'hôtel de ville, de faire part de leurs questions d'intérêt général ou de présenter de nouvelles préoccupations aux représentants municipaux, dans une ambiance conviviale.

Êtes-vous inscrits à la **liste de diffusion** de la municipalité? Si vous désirez recevoir par courriel des annonces d'événement, des nouvelles et des renseignements d'intérêt, vous n'avez qu'à vous inscrire sur le site Web de la municipalité [www.municipalite.austin.qc.ca](http://www.municipalite.austin.qc.ca) en cliquant sur le lien « Liste de diffusion » dans le coin supérieur droit de l'écran. Nous invitons particulièrement les représentants des associations locales à s'inscrire pour qu'ils puissent rediffuser l'information utile dans leur réseau!

## Comité d'embellissement

Le comité prépare actuellement un plan d'entretien et d'embellissement des espaces verts municipaux. La municipalité attribuera le contrat sous peu. Les personnes intéressées peuvent s'informer auprès du bureau de l'hôtel de ville au 819-843-2388.

## Concerts gratuits

La chorale des **Gens heureux** offrira son concert printanier annuel, ce dimanche 18 mai à 14 h à l'église d'Austin (contribution volontaire). Chœur rempli de choristes, excellente acoustique, chansons qui mettent du printemps dans l'air... c'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Dans le cadre de la tournée « **Orford sur la route** » du Centre d'Arts Orford, la municipalité d'Austin, par le truchement du comité culturel, en collaboration avec les municipalités d'Eastman, de Stukely-Sud et de Bolton Est, vous invite à un concert qui aura lieu le 23 juillet à 20 h, à l'église Saint-Édouard d'Eastman. Entrée gratuite. Aucune réservation.

## Tableau d'honneur

Félicitations à notre concitoyenne, Carmen Maurice, qui a remporté le concours faisant appel aux talents des artistes de la région pour illustrer la boîte du savon « Estrie en bulles », qu'on retrouvera sur les tablettes des commerces du Québec, mais aussi à New York et en Angleterre. L'œuvre montre un enfant entouré de bulles qui contiennent des icônes de la région comme l'Abbaye et le mont Orford, une belle visibilité pour notre région. Félicitations Carmen!

# Patrimoine

## L'Association des propriétaires du lac des Sittelles



Vue aérienne du lac des Sittelles

L'Association des propriétaires du lac des Sittelles (APLS) – qui fêtera l'an prochain son 35<sup>e</sup> anniversaire – représente les propriétaires de résidences et de terrains situés dans la périphérie du lac écologique des Sittelles, sis dans la partie nord de la municipalité. Le développement de ce territoire s'est réalisé sur une période d'à peu près 50 ans et près de 300 résidences y sont maintenant érigées.

Fait à noter, le nom du lac s'inscrit dans l'histoire récente d'Austin. En effet, c'est à l'initiative de l'APLS que le nom d'origine (*Trouser's legs*) a été modifié en 1983 puisqu'il y avait à quelques kilomètres un autre lac qui portait presque le même nom. C'est d'ailleurs l'une des propriétaires dans

le domaine qui a proposé le nom de Sittelle, ce petit oiseau qui vit en abondance autour du lac.

L'APLS a pour mission de promouvoir les intérêts économiques, sociaux et culturels de ses membres, d'informer et de favoriser un milieu de vie et un environnement agréables et avantageux pour les propriétaires et leurs invités. Si à l'origine, elle se concentrait davantage sur les activités récréatives, elle a commencé dans les années 80, à prioriser l'amélioration de la qualité de vie, l'environnement, la qualité de l'eau du lac et la conservation, tout en veillant au maintien de l'intégrité du réseau routier et à la sécurité générale du domaine. À cet égard, l'année 2006 a vu l'aboutissement de longues démarches par la municipalisation de l'artère principale du lac et l'année 2007, la prise en charge par la municipalité (aux frais des riverains concernés) du déneigement d'autres rues du domaine selon l'approche dite de « chemins de tolérance ».

La vocation du territoire, la préservation du paysage, la protection de la bande riveraine, la réduction des pollutions lumineuse ou sonore et le contrôle de la sédimentation sont autant de préoccupations actuelles. Un maillon important de la chaîne de décisions, l'APLS effectue le suivi des divers dossiers auprès des instances responsables. Son conseil est constitué de neuf membres bénévoles aidés d'autres membres selon les besoins; depuis 1974, 150 propriétaires ont comblé ces postes avec engagement et volonté.

L'APLS maintient un site Internet dynamique ([www.lac-sittelles.org](http://www.lac-sittelles.org)) où on peut trouver une foule de renseignements et de liens utiles. On peut également communiquer avec l'APLS en écrivant à [info@lac-sittelles.org](mailto:info@lac-sittelles.org).

---

## Retour des dindons sauvages

À la découverte du Nouveau Monde, on comptait plus de dix millions de dindons sauvages en Amérique du Nord. Vers 1930, victime de la chasse, de la destruction de son habitat et des incendies de forêt, il avait pratiquement disparu.

Aujourd'hui, le dindon sauvage fait un retour dans nos forêts. La population qu'on trouve ici provient principalement des États américains (New York, Maine, New Hampshire, Vermont) et de l'Ontario. Elle est le résultat d'une migration naturelle. Le dindon sauvage n'est donc pas considéré comme une espèce indigène,

mais plutôt comme une espèce acclimatée. On le retrouve dans des forêts claires et arpentant l'orée du bois ou des champs cultivés. Il arrive parfois de l'apercevoir juché aux grosses branches des arbres.

Le ministère de la Faune provincial vient d'ouvrir une première saison de chasse aux dindons sauvages, du 2 au 6 mai. Pour être admissibles à l'achat d'un permis, les chasseurs doivent suivre une formation spéciale qui traite de la biologie, des techniques de chasse et de la sécurité.



Photo : Daniel Fontaine

# Échos administratifs

## Environnement

Ne manquez pas le bulletin spécial sur l'environnement qui sera publié le mois prochain. Vous y trouverez tous les renseignements utiles sur la collecte des matières recyclables et résiduelles, l'écocentre, un nouveau calendrier à conserver et plus encore!

## Collecte de vêtements

La municipalité adhère au programme « l'Estrie met ses culottes » de Récupex. Apportez vos vêtements usagés (dans des sacs) à l'hôtel de ville, du 3 au 9 mai.

## Question de civisme

Le civisme, c'est principalement une question de respect qui doit inspirer chaque citoyen à entretenir des relations de bon voisinage. La municipalité s'est dotée en 2001 d'un règlement de nuisance qui vise justement à favoriser le bon voisinage en régissant certaines sources de conflit, tels les terrains malpropres. À cet égard, voici l'article 104 extrait du règlement 01-264.

« Constitue une nuisance et est interdit, le fait par un propriétaire, locataire ou occupant d'un lot vacant ou en partie construit ou

d'un terrain, d'y laisser des ferrailles (déchets de fer, d'acier; vieux morceaux ou instruments de fer hors d'usage), des déchets, des détritiques, des bouteilles vides, des contenants inutilisés, des dépôts d'immondices, des pneus usés, des substances nauséabondes, des matériaux de construction ou de démolition, des produits toxiques, des huiles usées ou autres produits pétroliers, des matières combustibles constituant un risque d'incendie, des animaux morts, ou d'y laisser/abandonner un ou des véhicules automobiles fabriqués depuis plus de sept ans, non immatriculés pour l'année courante et hors d'état de fonctionnement. »

Nous incitons tous les citoyens à faire preuve de civisme et, par le fait même, à favoriser le bon voisinage et à préserver la qualité de notre environnement!

## Nouveau camion d'incendie

Le 24 janvier dernier, le service des incendies d'Austin a pris possession de son nouveau camion-citerne avec pompe intégrée. Ce camion, de marque Internationale, est équipé d'une pompe à débit plus élevé (1 050 gipm) et d'une capacité accrue d'approvisionnement en eau.

L'acquisition de ce camion, on le rappellera, nous était dictée par les nouvelles exigences imposées par le schéma de la couverture des risques d'incendie du Québec. Le camion-citerne n° 3 a été transféré

à la caserne du chemin North afin d'améliorer la couverture dans ce secteur.

Pour les amateurs qui souhaitent admirer le camion de près, le service des incendies tient une journée portes ouvertes, à la caserne du 23, chemin Millington, le dimanche 4 mai 2008, de 9 h à 13 h. Bienvenue à tous!

## Ventes-débarras

Les personnes qui désirent faire une vente-débarras doivent obtenir un permis auprès de l'hôtel de ville. Le permis est gratuit. Rappelons que le règlement autorise un maximum de trois ventes-débarras par logement par année.

## Horaire estival

Du 2 juin au 29 août, le bureau de l'hôtel de ville est ouvert de 8 h à 16 h 30, sans interruption le midi, du lundi au jeudi, et de 8 h à midi, le vendredi.

## Fosses septiques

La municipalité procède à la vidange des fosses septiques de la mi-mai à la mi-octobre. Les citoyens qui recevront le service en 2008 seront informés par avis écrit. Pour le bon déroulement de l'opération, ces personnes doivent marquer l'endroit où se trouve la fosse septique au moyen d'un bâton ou d'un drapeau, rendre les lieux accessibles et déterrer le couvercle de la fosse. Le préposé à l'opération laissera une note sur les lieux indiquant que le service a été effectué.

## Calendrier

**8 mai** - Portes ouvertes  
Service d'incendie, 9 à 13 h,  
caserne

**10 mai** - Corvée de  
nettoyage, 9 h, hôtel de ville

**18 mai** - Concert des  
Gens Heureux, 14 h,  
église d'Austin

**2 juin** - Collecte  
des gros rebuts

**7 juin** - RDD  
(Résidus domestiques  
dangereux) (Potton)

**14 juin** - Conférence  
« Pelouse à entretien  
minimum et solutions  
de rechange », 10 h,  
hôtel de ville

**28 juin** - Fête du village

**5 juillet** - Séance de  
discussion ouverte, 9 h 30  
à 12 h (hôtel de ville)

**5 juillet** - RDD (Potton)

**10 juillet** - Conférence sur  
le compostage écologique,  
10 h, hôtel de ville

**12 juillet** - Collecte de  
pneus usagés, hôtel de ville

**23 juillet** - Concert  
« Orford sur la route »,  
20 h (Eastman)

**2 août** - Atelier terrain  
sur la revégétalisation  
des bandes riveraines,  
9 h 15, hôtel de ville

**9 août** - Conférence  
sur le reboisement  
des bandes riveraines,  
10 h, hôtel de ville

**25 août** - Collecte  
des gros rebuts

**6 septembre** -  
RDD (Potton)

Le bulletin d'information municipal d'Austin est publié trois fois par année. Il est distribué par la poste dans tous les foyers et peut être consulté en ligne. Nous faisons bon accueil à vos commentaires et suggestions. Communiquez avec nous aux coordonnées suivantes :

21, chemin Millington, Austin (Québec) J0B 1B0  
Tél. : 819 843-2388  
Télé. : 819 843-8211  
Courriel : [info@municipalite.austin.qc.ca](mailto:info@municipalite.austin.qc.ca)  
Site Internet : <http://www.municipalite.austin.qc.ca>